



PAGE 2
Utiles et au service des enfants !



PAGE 3
La voix des Zoulous



PAGE 4
Sur les traces du Petit Poucet

Toutes les infos également sur www.mairie-villetaneuse.fr

Villetaneuse

INFORMATIONS #76

5 juin 2018
Nouvelle formule

Suivez-nous sur Facebook [facebook/mairie.villetaneuse](https://www.facebook.com/mairie.villetaneuse) et sur Twitter [@villetaneuse](https://twitter.com/villetaneuse)



Sur les pavés, la Fête !

Programme de la fête joint



La Fête de la Ville aura lieu le 16 juin prochain. Le thème cette année est le 50^e anniversaire de mai 68 dont l'héritage a beaucoup marqué notre société. Au-delà du rêve d'un autre monde, mai 68 était le combat des étudiants et du monde ouvrier et salarié pour plus de droits et de meilleures conditions de vie. Les raisons de la mobilisation sont toujours d'actualité : jeunesse et étudiants malmenés, ouvriers et salariés méprisés, chômeurs culpabilisés, retraités spoliés, dégradation des conditions de vie pour bon nombre de nos concitoyens notamment dans nos quartiers populaires, services publics asphyxiés... Les différents mouvements sociaux en cours témoignent de cette crise profonde que traverse notre société et de l'absence de réponses sociales, concrètes et durables de la part de nos différents gouvernants. L'enterrement en règle du rapport Borloo en est une triste illustration. Pourtant il est urgent d'agir pour redonner espoir. Pour ce qui nous concerne, nous serons de toutes les luttes pour la sauvegarde de notre modèle social et de notre cohésion nationale.

Villetaneuse, le 30 mai 2018.

Carinne Juste, Maire,
1^{ère} vice-Présidente de Plaine Commune

Les actualités...

RÉUNION PUBLIQUE SUR LES ENJEUX DU LOGEMENT SOCIAL JEUDI 14 JUIN À 18H30 À L'HÔTEL DE VILLE



A l'heure où se discutent à l'Assemblée Nationale les dispositions de la loi ELAN (Evolution du Logement, de l'Aménagement et du Numérique) l'inquiétude est grande chez les bailleurs sociaux déjà très fragilisés par des mesures gouvernementales mettant à mal leur autonomie financière et leur capacité d'agir. Cette inquiétude est largement partagée par les élus tant sont énormes les conséquences en termes d'entretien du parc locatif et d'offre de logement pour tous. Pour en parler, Carinne Juste, le maire, invite les bailleurs du territoire et le député Stéphane Peu, pour un débat animé par David Prout, vice-président de Plaine Commune en charge de l'habitat, **le jeudi 14 juin à 18h30 à l'Hôtel de ville. Infos au 01 85 57 39 12.**

EVO'PISCINE : PERFORMANCE EN DIRECT! RENDEZ-VOUS LE 6 ET LE 9 JUIN AVEC L'ASSOCIATION THE HUNDREDS



Le projet Evo'piscine est un projet de sensibilisation à la transformation de la ville, via la réalisation de fresques géantes et éphémères sur la façade de l'ancien centre nautique. Ce projet, piloté par l'association The Hundreds, a pour objectifs : la sensibilisation des habitants de la ville, sans limite d'âge, à l'art plastique, l'implication des habitants dans le projet de rénovation de la piscine en lieu culturel transitoire, la création de fresques collectives sur des panneaux de bois amovibles fixés sur les façades. Lors d'un premier rendez-vous, l'association The Hundreds a présenté le projet et proposé un brainstorming pour lancer un travail collectif préparatoire. Désormais, vous avez rendez-vous mercredi 6 juin pour un repérage sur le site. Et samedi 9 juin à 14h, pour la création de la fresque en direct et en public. **Vous souhaitez participer ? Inscription et renseignements auprès du service culturel au 01 85 57 39 80**

À VÉLO SUR LA BUTTE PINSON OU SUR LA «STREET AVENUE» LES MERCREDIS 6 ET 13 JUIN

Le centre Clara-Zetkin vous propose de partir en ballade, parents et enfants, pour profiter de la Butte Pinson et de ses voies cyclables le mercredi 6 juin avec un départ prévu à 14 heures du centre socioculturel. La semaine suivante, mercredi 13 juin avec un départ prévu à 13h30, vous pourrez cette fois-ci partir en famille explorer les berges du Canal Saint-Denis. Sur 5km vous découvrirez les œuvres de 21 artistes qui ont embelli le canal en 2016, entre la porte de Paris et la Villette, pour créer la «Street-Art Avenue» sous l'impulsion de l'office du Tourisme Plaine Commune Grand Paris, les villes de Saint-Denis, Aubervilliers et de Plaine Commune. Sur inscription. Accessible à partir de 6 ans. Venez avec vos casques et des vélos en bon état de marche. Les enfants doivent être accompagnés de leurs parents. Animation réservée aux adhérents du centre socioculturel. **Toutes les infos au 01 85 57 39 85.**

FORMATION : « COMPRENDRE LE FONCTIONNEMENT DE MA COPROPRIÉTÉ », LE JEUDI 7 JUIN DE 18H À 20H AU CENTRE CLARA-ZETKIN
Plaine Commune organise une formation pour accompagner les copropriétaires, sur le thème. Comprendre le fonctionnement de ma copropriété. Qui fait quoi ? Pourquoi être conseiller

Toute l'actu
sur le site de la ville



syndical ? Être porteur de projet au sein de ma copropriété. **Formation gratuite et ouverte à tous. Inscriptions sur popac.arc-nord@solih.fr Informations au 06 19 85 09 11**

PRÉPAREZ VOS VACANCES EN PRENANT RENDEZ-VOUS AVEC «VACANCES & FAMILLES» AU CENTRE CLARA-ZETKIN

Chaque année, l'association « Vacances et Familles » permet de partir en vacances à près de 900 familles allocataires des bons CAF. L'association propose aux parents et enfants réunis :
• des séjours d'une à deux semaines en juillet ou en août,
• en maison individuelle, bungalow, caravane...
Les documents suivants vous seront demandés par l'association :
• votre bon CAF
• votre dernière attestation de paiement CAF
• un RIB (relevé d'identité bancaire).
• Une attestation d'assurance pour le séjour vacances.
L'association tient des permanences au centre socioculturel : tous les jeudis en juin de 9h30 à 12h, sur rendez-vous au centre socioculturel Clara Zetkin. **Inscriptions et renseignements au 01 49 98 91 10**

Au service DES ENFANTS

Ils sont cinq. Cinq jeunes, étudiants. Cinq à réaliser un service civique dans les écoles de Villetaneuse. Un dispositif porté par l'Association de la Fondation Etudiante pour la Ville (AFEV).



La coordinatrice du réseau d'étudiants solidaires de l'AFEV, à gauche, aux côtés de quatre des étudiantes au service des enfants dans les écoles. (© Stella Gaffan)

L'AFEV travaille en partenariat avec les villes et les établissements scolaires pour lutter contre les inégalités scolaires/éducatives dans les quartiers populaires à proximité des universités, en proposant plusieurs terrains d'engagement aux étudiants (bénévolat, service civique et colocation à projet solidaire).

Grace au système du service civique, des jeunes, entre 16 et 25 ans maximum, peuvent s'engager dans une structure associative ou de service public. A l'Afev de Villetaneuse, ces jeunes sont essentiellement des étudiants de l'université de Paris 13, qui s'engagent à hauteur de 26 heures par semaine pour intervenir auprès des enfants de la ville.

Depuis le début de l'année scolaire, à Villetaneuse, cinq étudiants engagés en service civique interviennent dans les écoles Paul Langevin, Jules Vallès, Jules

Verne, Jean Baptiste Clément et au collège Jean Vilar. Le but est d'animer des ateliers lecture et de co-construire, avec les équipes éducatives et les élèves, des projets portés sur différentes thématiques (le climat scolaire, l'hygiène, les discriminations...)

En plus de leurs missions auprès des écoles, les volontaires en service civique accompagnent aussi individuellement des enfants en se concentrant essentiellement sur leurs besoins et en maintenant le lien avec la famille et l'école tout au long de l'année scolaire. « J'ai commencé mon service civique en septembre avec l'AFEV explique Husniyé, 22 ans, en licence à Bobigny et volontaire à l'école Jules Verne. Je suis plus particulièrement présente à l'école Jules Verne où j'interviens sur plusieurs temps : le matin, je mène une activité avec les grandes sections de maternelle sur l'hygiène, nous avons réalisé un petit carnet sur ce thème qu'ils pourront partager

avec les parents et leurs camarades. Le midi, je travaille avec les CP sur les animaux, notamment en faisant des masques. Je suis présente aussi au centre de loisirs, où ma collègue Zahra et moi-même, accompagnons un groupe d'élèves dans la réalisation d'un court métrage sur les discriminations diffusé lors du printemps de l'égalité. Et le vendredi après-midi, j'anime un atelier collectif autour de la lecture avec un groupe d'enfant à la médiathèque Renaudie. Nous avons tous été formés par des salariés de l'École du livre de Montreuil sur de la médiation autour du livre et par l'équipe de la médiathèque Renaudie de Villetaneuse sur la présentation de livres, de contes... Nous avons notamment accompagné les enfants dans la présentation et dans le choix des livres que la Ville va leur offrir à la fin de l'année scolaire ». Une façon moins scolaire et plus ludique de leur donner goût à la lecture !

A l'école Jules Vallès, les enfants

ont pu découvrir le monde complexe des abeilles lors des ateliers animés par Kahena. Au collège Jean Vilar, Amina travaille avec un groupe d'élèves sur le climat scolaire à travers un atelier écriture sur la thématique du harcèlement scolaire, du cyber harcèlement et la prévention sur internet et les réseaux sociaux. « J'aime le contact avec les enfants, ces ateliers m'apportent beaucoup », poursuit Husniyé. L'encadrement proposé par l'AFEV permet aussi aux engagés d'avoir une première approche du monde du travail et d'être utiles aux autres !

Pour marquer la fin de l'année scolaire, l'AFEV organise la Fête des solidarités locales à l'Université Paris 13 le mercredi 27 juin à partir de 13h. Tous les habitants de Villetaneuse sont invités à cet après-midi festif dédié au jeu et au partage !
Sur inscription au **06 86 49 40 72**

DANS LA VILLE, EN BREF...

Attention : interruption de trafic du T11 Express

Le tram-train T11 Express ne circulera pas du vendredi 8 juin à partir de 22 h jusqu'au dimanche 10 juin toute la journée. Toutes les gares du T11 express seront fermées. Des bus de substitution seront mis à disposition.

	HORAIRES DES BUS DE SUBSTITUTIONS			
	GARES DE DEPART	DIRECTION	1ER DEPART BUS SUBSTITUTION	DERNIER DEPART BUS SUBSTITUTION
VENDREDI 08/06	LE BOURGET	EPINAYSENE	05:00	01:00
	EPINAYSENE	LE BOURGET	05:00	01:10
	LE BOURGET	EPINAYSENE	05:00	01:00
SAMEDI 09/06	EPINAYSENE	LE BOURGET	05:00	01:00
	LE BOURGET	EPINAYSENE	05:00	01:00
	LE BOURGET	EPINAYSENE	05:00	01:00
DIMANCHE 10/06	EPINAYSENE	LE BOURGET	05:00	01:00
	LE BOURGET	EPINAYSENE	05:00	01:00
	LE BOURGET	EPINAYSENE	05:00	01:00

Attention : modification du montant des amendes de stationnement en zone bleue

Le montant des contraventions pour dépassement de la durée de stationnement en zone bleue ou pour défaut de disque est fixé par l'Etat. Depuis le 1er janvier 2018, en application de l'article 10 du décret N°2015-808, cette amende est passée de 17 € à 35 €. Il s'agit dorénavant d'une contravention de deuxième classe. A Villetaneuse, la durée du stationnement sur l'ensemble de la zone bleue est de 1h30. Pour rappel, le disque européen de stationnement doit être apposé à l'avant du véhicule en stationnement de manière à pouvoir être consulté facilement. Des panneaux disposés dans chaque rue concernée et un marquage au sol indiquent le périmètre en zone bleue.

Bornes d'incendie

Régulièrement dès que nous sommes face à de fortes chaleurs, nous sommes confrontés à l'ouverture sauvage des bouches incendie, dont les conséquences peuvent être graves : impossibilité d'éteindre un incendie, risques de blessures graves, risques d'électrocution, coupures d'eau dans les habitations et les hôpitaux, arrêt du tramway, inondations des rues et bâtiments, gaspillage d'eau potable. En 2015, 250 000 m³ d'eau ont été gâchés pour un coût d'un million d'euros. Ces ouvertures intempestives de bouches incendie sont totalement interdites et passibles de trois ans d'emprisonnement et de 45 000 euros d'amende. La responsabilité et la vigilance de chacun et plus particulièrement des parents sont indispensables : derrière ce petit plaisir qui semble bénin, des vies peuvent être en jeu.

Recensement «canicule»



Dans le cadre des dispositions mises en œuvre en prévision d'une éventuelle canicule, un registre permet d'identifier les personnes âgées ou handicapées qui peuvent en cas d'urgence, avoir besoin d'une aide sanitaire ou sociale. Si la canicule est constatée par le Préfet, un dispositif de veille est

mis en place pour vous accompagner. **Comment vous inscrire ?** Inscrivez-vous sur le site internet : www.mairie-villetaneuse.fr. Vous pouvez aussi vous faire connaître auprès du CCAS (centre communal d'action sociale) en mairie ou auprès du pôle séniors (5, rue du 19 mars 1962) afin que vous soyez inscrit(e) sur un registre nominatif. Tél. 01 85 57 39 03

Des produits bio et frais à Villetaneuse

Villet'AMap vous propose des produits locaux et bio dans son local, place de l'hôtel de ville, tous les mercredis de 17 à 19h. L'association propose des paniers de légumes bio et locaux (4/5 variétés par semaine pour 11 euros) et des œufs frais et bio (6 œufs pour 2 euros), du fromage de chèvre bio (10,50€ toutes les deux semaines pour 5 fromages), du pain bio, avec option sans gluten (3€) ainsi qu'occasionnellement de la viande (sur commande). La distribution a lieu au 11, place de l'Hôtel de ville à Villetaneuse. Villet'AMap est une «AMAP» (Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne). Elle réunit des consommateurs et des producteurs dans le but de promouvoir des choix de consommation responsable. Elle met donc à disposition des adhérents des produits biologiques, locaux et de saison. En parallèle de cette activité, l'AMAP offre aussi un espace dons et en partenariat avec les Fermiers de la Francienne à Paris 13, une sélection d'invidus de la grande distribution, récupérés par les amapiens et mis à disposition gratuitement dans le réfrigérateur du local, action qui lutte contre le gaspillage alimentaire. **Contact: villetamap@gmail.com. Alice Forge: 06.52.21.89.29**

EXPRESSION des groupes politiques du Conseil municipal



«ÉLUS COMMUNISTES ET RÉPUBLICAINS»

Rupture d'égalité républicaine !

Le 93, destination préférée des ministres : 2700 visites en un peu plus de 10 ans. Bilan : une surenchère de promesses et en réalité, rien au bout.

Une commission d'enquête parlementaire sur l'action de l'Etat dans notre département à laquelle participe notre député Stéphane Peu, vient de rendre sa copie. Sa conclusion est accablante,

le 9-3 avec la population la plus pauvre de l'hexagone, a moins de moyens dans tous les domaines : l'enseignement, la sécurité, la justice, la médecine scolaire... Pour toute réponse, le mépris : Mr Macron enterre le plan banlieue. Nous avons toujours été dupés. Nous ne demandons pas l'aumône, mais exigeons le rétablissement du droit commun, et plus encore la solidarité, donc l'égalité républicaine.

« VILLETANEUSE AUTREMENT »

Le personnel communal Nous alertons Madame la Maire sur la situation de précarité et de difficulté que vit le personnel communal.

Nous attendons la communication du bilan social que nous avons sollicité à maintes reprises. Cette

vue globale permettra de faire le point de manière transparente et objective. Ce bilan mentionne notamment le nombre d'agents, de fonctionnaires, d'agents contractuels, les évolutions de carrières, les formations, les conditions de travail...

La qualité de nos services dépend d'un personnel qui doit être formé, accompagné et suivi.

Nous nous devons d'être attentifs aux conditions de travail du personnel communal qui peut être confronté à de réelles difficultés.

Dieunor EXCELLENT
Président du groupe
Villetaneuse Autrement
www.villetaneuseautrement.fr
06.69.29.58.09

«RENDONS LE POUVOIR AUX CITOYENS»

TEXTE NON PARVENU

«Comprendre, C'EST PRÉPARER L'AVENIR»

Le mois de mai a été marqué par plusieurs temps forts autour de la mémoire. Comprendre le passé, c'est préparer l'avenir. Les clés pour ouvrir de nouvelles portes vers de nouveaux possibles passent nécessairement par le devoir de mémoire. Trois temps mémoriels autour de l'abolition de l'esclavage ont permis de réunir de nombreux Villetaneusiens et les associations locales.



Le 23 mai dernier, place des partages, la municipalité avait invité tous les villetaneusiens à célébrer la neuvième cérémonie officielle organisée en souvenir des martyrs de l'esclavage en partenariat avec l'association des cultures d'ici et d'ailleurs (ACIA), avec la contribution des élèves du centre d'initiation culturel et artistique municipal. Cette date du 23 mai est désormais instituée «journée nationale en hommage aux victimes de l'esclavage», dans le calendrier républicain au même titre que le 10 mai commémoré, cette année, pour la première fois à Villetaneuse. Ces deux commémorations officielles étaient complétées par un après-midi de débats et d'échanges avec les associations le 12 mai dernier. Ces temps

forts marquent clairement la volonté municipale de contribuer à la nécessaire appropriation collective de cette histoire longtemps occultée par notre République. Dans son discours du 23 mai, Carinne Juste soulignait, «c'est parce que le 23 mai 1998, des descendants d'esclaves des ex-colonies françaises se sont retrouvés lors d'une marche silencieuse pour affirmer leur attachement à leurs aïeux victimes de cette atrocité ou notre ville, que la prise de conscience s'est élevée. C'est parce qu'ici à Villetaneuse, des descendants d'esclaves sont venus me rencontrer et me raconter en responsabilité de Maire, que nous avons pu commencer à avancer d'un même pas sur notre ville. Alors que pourtant, bercée depuis ma tendre enfance dans la transmission, dans

l'engagement politique qui est le mien, héritière de cette culture de mes prédécesseurs avec pour corollaire toutes ces traces qui jalonnent notre ville, les plaques au nom de Maurice Grandcoing, Delphine Presset (...) ou encore la stèle du 19 mars 1962 érigée pour la fin de la guerre d'Algérie, je n'avais jusqu'alors pas mesuré à sa juste valeur les enjeux. Cela en dit long sur le retard mémoriel voulu par la France. Cela en dit long sur les voix longtemps restées inaudibles des descendants d'esclaves et d'une prise de conscience très lente.» (intégralité du discours à retrouver sur www.mairie-villetaneuse.fr).

Le 12 mai a réuni les associations ACIA, Racine, Savoir-faire de Villetaneuse et le MRAP au centre socioculturel Clara-Zetkin. Après des contes et un défilé

de mode, il a été diffusé le documentaire «Les routes de l'esclavage». S'en est suivi un débat, en présence d'Eric Mesnard : membre du Comité pour la Mémoire de l'Esclavage, professeur d'histoire et de géographie, auteur de l'ouvrage «Histoire des traites négrières et de l'esclavage». Nombreux furent les échanges, notamment avec les membres d'ACIA et de Racine sur les questions de temporalité. En effet, la période de l'esclavage fût extrêmement longue dans l'histoire de l'humanité : 400 ans, mais elle reste encore trop méconnue. Comme le souligne Carinne Juste, dans son discours du 23 mai, «faut-il le rappeler, ce sont avant tout les révoltes des esclaves noirs de tout temps, relayés plus tard par des humanistes, qui ont rendu incontournable que le sort ignominieux réservé

à des humains devienne inacceptable». En effet, la lutte menée par les descendants d'esclaves est à l'origine de la reconnaissance officielle actuelle de ce crime contre l'humanité. La Ville s'engage à travailler avec ses habitants à la promotion de la culture de paix en favorisant la réflexion sur le pluralisme culturel et le dialogue interculturel. C'est ainsi que le président d'ACIA a exhorté : «...la représentation locale de la République (...) de voir s'ériger ici, en ce lieu un monument dédié aux mémoires portées par les différentes composantes de la population de Villetaneuse et tout particulièrement un objet symbolisant la douleur infligée à nos aïeux...». En réponse, le Maire s'est engagé «...à laisser sur notre ville des traces indélébiles, physiques et artistiques des victimes de l'esclavage». ●



FOCUS ZOULOUS VOICES !

Depuis 1996, les Mpumalanga White Birds jouent chaque semaine. Habitants de la province du Mpumalanga, en Afrique du Sud, et descendants de paysans zoulous venus chercher du travail en ville, ils nous ont offert, dans le cadre du Festival Métis à Villetaneuse, le 25 mai dans la salle Jesse-Owens et le 26 mai au centre Clara-Zetkin, une prestation singulière mêlée de chants a capella et de danses spectaculaires. **Photos : E. Quéré et S. Derradji**



Un Petit Poucet ...ET DE GRANDS ARTISTES !

Faire découvrir l'opéra à des enfants de 8 ans, telle est l'ambition portée par deux enseignantes de l'école Jean-Baptiste-Clément. Après plusieurs mois d'ateliers et de pratiques, les 47 enfants sont montés sur scène le 28 mai dernier pour faire découvrir aux autres enfants de l'école, et aussi à leurs parents, le fruit de leur expérience.



Cultiver la curiosité des jeunes, aller à la rencontre d'œuvres musicales, découvrir un lieu inhabituel, exprimer ses sentiments et faire des rencontres artistiques... Tels sont les objectifs de ce projet mené autour de l'opéra à l'école Jean-Baptiste-Clément depuis 2 ans. Un projet qui s'inscrit dans le cadre des Projets d'éducation artistique et culturelle (PEAC)

portés par l'Education Nationale et se déclinant sur deux axes: la théorie et la pratique. La Ville est associée notamment avec la participation des professionnels du Centre d'Initiation Culturelle et Artistique (CICA). Il a réuni 48 élèves de classes de CE2. Côté apprentissage et grâce à l'appui de leurs enseignantes et de Julien Lecarpentier, musicien et intervenant culturel, les élèves ont travaillé sur la technique

vocale, la mise en scène, la création de décors et participé à tous les aspects de la création d'un spectacle. Côté découverte, ils ont pu faire une sortie à l'opéra Garnier, visiter le centre d'initiation culturelle et artistique (CICA) de Villetaneuse. Le jour venu, tout était prêt et l'œuvre interprétée est un conte de Charles Perrault, Le Petit Poucet, revisité avec humour par le compositeur Julien Joubert.

Dirigés par Julien Lecarpentier, et accompagnés au piano par Olivier Journet, le directeur du centre d'initiation culturelle et artistique (CICA), les 48 interprètes ont enchaîné vingt-quatre chansons avec justesse, sans temps mort, avec entrain et gourmandise! On sentait l'envie généreuse des enfants à vouloir transmettre leur émotion et restituer le travail d'une année. A l'issue du spectacle, durant le rappel, on a

senti aussi la fierté de l'équipe pédagogique devant le talent de sa troupe et la réussite de leur projet. Pour cette première représentation qui s'est jouée devant leurs camarades, on ressentait aussi un enthousiasme particulier, une interprétation sans complexe, gageons que le trac aura peut être été davantage présent pour la représentation du soir, devant tous les parents! ●



Agenda

Toutes les infos également sur www.mairie-villetaneuse.fr
Nous contacter : communication@mairie-villetaneuse.fr

- JARDINAGE POUR LES ENFANTS MERCREDI 6 JUIN À 14H30** ASSOC. L'AUTRE CHAMP / Tél. 06 50 99 77 27
- ATELIER ARTS PLASTIQUES POUR LES 6/7 ANS MERCREDIS 6 & 13 JUIN À 15H30** CENTRE CLARA-ZETKIN / Tél. 01 85 57 39 85
- ATELIER ARTS PLASTIQUES POUR LES 8 ANS ET PLUS MERCREDIS 6 & 13 JUIN À 16H45** CENTRE CLARA-ZETKIN / Tél. 01 85 57 39 85
- À VÉLO SUR LA BUTTE PINSON MERCREDI 6 JUIN À 14H** RDV AU CENTRE CLARA-ZETKIN / Tél. 01 85 57 39 85
- RÉVISER BREVET ET BAC À LA MÉDIATHÈQUE! LES MERCREDIS 6 & 13 JUIN DE 16H À 18H** MÉDIATHÈQUE JEAN-RENAUDIE / Tél. 01 55 93 48 82
- PERMANENCE DU MAIRE JEUDI 7 JUIN DE 16H À 17H45** HÔTEL DE VILLE / Tél. 01 85 57 39 00
- YOGA/RELAXATION JEUDIS 7 & 14 JUIN DE 14H À 15H** CENTRE CLARA-ZETKIN / Tél. 01 85 57 39 85
- FORMATION : «COMPRENDRE LE FONCTIONNEMENT DE MA COPROPRIÉTÉ» JEUDI 7 JUIN DE 18H À 20H** CENTRE CLARA-ZETKIN / Tél. 01 85 57 39 85
- ANIMATION NATURE : SUR LES PAS DU PEINTRE UTRILLO SAMEDI 9 JUIN DE 14H30 À 16H** SUR LA BUTTE PINSON / Tél. 01 55 87 08 70 (Réservation obligatoire)
- SÉANCE D'ARTS PLASTIQUES SAMEDI 9 JUIN À 13H30** CENTRE CLARA-ZETKIN / Tél. 01 85 57 39 85
- RÉVISER BREVET ET BAC À LA MÉDIATHÈQUE! LES SAMEDIS 9 & 16 JUIN DE 16H À 18H** MÉDIATHÈQUE JEAN-RENAUDIE / Tél. 01 55 93 48 82

- PROJECTION : 3 COURT-MÉTRAGES « FILMER LA VILLE » RÉALISÉS À VILLETANEUSE ET SAINT-DENIS SAMEDI 9 JUIN DE 18H À 20H** CENTRE CLARA-ZETKIN / Tél. 01 85 57 39 80
- PHARMACIE DES JONCHEROLLES DIMANCHE 10 JUIN À PIERREFITTE** / Tél. 01 48 26 53 50
- JARDINAGE POUR LES ENFANTS MERCREDI 13 JUIN À 14H30** ASSOC. L'AUTRE CHAMP / Tél. 06 50 99 77 27
- SORTIE À VÉLOS À LA «STREET ART AVENUE» MERCREDI 13 JUIN DE 13H30 À 17H30** RDV AU CENTRE CLARA-ZETKIN / Tél. 01 85 57 39 85
- ATELIER ARTS PLASTIQUES POUR LES 6/7 ANS MERCREDI 13 JUIN À 15H30** CENTRE CLARA-ZETKIN / Tél. 01 85 57 39 85
- ATELIER ARTS PLASTIQUES POUR LES 8 ANS ET PLUS MERCREDI 13 JUIN À 16H45** CENTRE CLARA-ZETKIN / Tél. 01 85 57 39 85
- SÉNIORS : APÉRITIF DANSANT ET REPAS CAMPAGNARD AU COCHON GRILLÉ JEUDI 14 JUIN DÉPART À 9H** RDV PÔLE SENIORS / Tél. 01 85 57 39 03
- RÉUNION PUBLIQUE SUR LES ENJEUX DU LOGEMENT SOCIAL JEUDI 14 JUIN À 18H30** À L'HÔTEL DE VILLE / Tél. 01 85 57 39 00.
- FÊTE DE LA VILLE «SUR LES PAVÉS, LA FÊTE!» SAMEDI 16 JUIN DE 11H À 18H** PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE / Tél. 01 85 57 39 80
- PHARMACIE ELFASSY DIMANCHE 17 JUIN À ÉPINAY-SUR-SEINE** / Tél. 01 48 26 81 27
- ENCOMBRANTS MARDI 19 JUIN DÉPÔTS LA VEILLE À PARTIR DE 18H** / Tél. 0800 074 904

Santé + État civil

- POINT D'ACCUEIL PRÉVENTION SANTÉ (PAPS)**
15 bis, place de l'Hôtel-de-Ville
Tél. 01 85 57 39 95
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.
• GYNÉCOLOGIE Le docteur Chahal, reçoit tous les mercredis de 13h30 à 17h
• VACCINATIONS Une séance de vaccinations le jeudi de 16h à 18h30 tous les 15 jours et sur rendez-vous. Gratuite et ouverte à tous.
• SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE Ouvert à tous, le mercredi de 13h30 à 17h.
• PERMANENCES CPAM Les mardis de 8h30 à 12h, les mercredis de 8h30 à 12h et les jeudis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. ●

- ### NAISSANCES
- Diyana Keita ■ Brand Ekolle Ntoubia ■ Fatim Sylla ■ Alia-Nour et Assia-Meriem Djeridi ■ David Mois ■ Zakarya Duflot ■ Souleymane Sioh ■ Inaya Bousmaha Kaladi ■ Adnane Ould Khali ■ Imrane Hammouche ■ Ellena Boakye ■ Zina Ahmed Musa ■

- ### PROCHAIN NUMÉRO : MARDI 19 JUIN 2018 DES IDÉES À SOUMETTRE ? UNE ACTU À PROPOSER ? UN PORTRAIT À RÉALISER ?
- CONTACTEZ NOUS : COMMUNICATION@MAIRIE-VILLETANEUSE.FR

Horaires de l'Hôtel de ville

Ouverture des services municipaux La mairie est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, et le samedi de 9h à 12h pour les services de permanence: état-civil, logement, régie centrale. Tél. 01 85 57 39 00.

Permanences de l'Hôtel de ville

- ### Vos élus à votre écoute
- Carinne Juste, maire, le 1^{er} et 3^e jeudi du mois de 16h à 17h45 hors vacances scolaires sans rendez-vous.
 - Thierry Duvernay, premier-maire adjoint, reçoit sur rendez-vous pour toutes les questions relatives au logement. Service logement au 01 85 57 39 52
 - les adjoints au maire reçoivent sur rendez-vous. Secrétariat des élus, au 01 85 57 39 10.

- Conseillers départementaux du canton de Epinay/Pierrefitte/Villetaneuse : > Michel Fourcade reçoit le 2^e mercredi du mois de 17h à 18h sur rendez-vous au 01 72 09 33 31 ou au 06 83 22 33 27. > Nadège Abomangoli reçoit sur RDV au 06 21 59 95 35 ou au 01 43 93 10 99.

- ### Permanences en mairie
- Avocat conseil : le 1^{er} mardi du mois, de 18h à 19h.
 - Notaire : chaque 2^e lundi du mois sur rendez-vous au 01 49 71 35 15

ENCOMBRANTS
CALENDRIER DISPONIBLE SUR LE SITE DE LA VILLE

Agglo!

→ TEL. 0 800 074 904
→ WEB plainecommune.fr
→ APP. plainecommune

- Interprètes-écrivains publics : le mardi de 9h à 12h pour les langues d'Afrique noire; le vendredi de 14h à 17h pour les langues du Maghreb.

La CAF au Centre socioculturel Clara-Zetkin

- L'assistante sociale de la CAF reçoit uniquement sur rendez-vous le mardi matin pour des suivis de dossier personnel au 0810 25 93 10 ●



VILLETANEUSE INFORMATIONS
N°76 - 5 JUIN 2018 - HÔTEL DE VILLE - 1 PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE - BP 59 - 93430 VILLETANEUSE - 01 85 57 39 00 - COMMUNICATION@MAIRIE-VILLETANEUSE.FR
Directrice de la publication : Carinne Juste • Rédactrice en chef: Claire Noury-Diarra • Rédactrice de rédaction: Claire Noury-Diarra et Erwann Quéré • Rédaction: Claire Noury-Diarra, Stella Gaffan (stagiaire), David Pichevin, Erwann Quéré • Photographies: Sadrri Derradj, Julien Jaullin, Erwann Quéré • Création maquette: Erwann Quéré • Exécution maquette: Erwann Quéré • Image de couverture: Erwann Quéré • Impression et photogravure: imprimé sur papier labellisé FSC / Imprimerie RAS • Prix du numéro: 0,15 euro • Tirage: 6 900 exemplaires • Numéro partitaire: 257 • ISSN: 1 282-088X